221.000.000 vont aux paysans.

Donc, 402.000.000 sur 617.000.000, plus des deux tiers, passent sans délai de la poche des contribuables dans la poche des mamies populaires.

Cette constatation n'est-elle pas éloquente?

Quel serait l'effet de la suppression du budget de la guerre pour les ouvriers?

Ce serait de priver de moyens d'existance les centaines de mille d'ouvriers qui travaillent dans les arsenaux, dans les mines métallurgiques, construisent les plaques de blindage ou les machines pour les navires, dans les fabriques qui produisent le drap pour la troupe, etc., etc.

CONCLUSION

Quand les ouvriers réclament la suppression du

budget de la guerre, ils travaillent, par une étrange aberration, à s'enlever le pain de la bouche.

IV

Est-il vrai que la situation universelle permette à la France le désarmement sans danger?

Une pareille affirmation est en contradiction absolue avec les faits.

En effet, quiconque voyage dans le monde peut

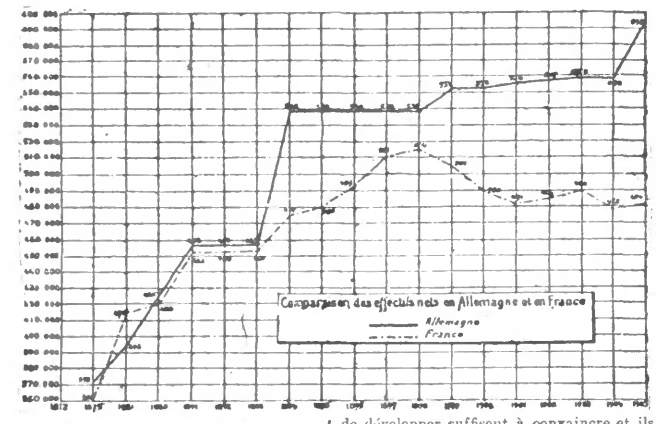

constater partout un développement et un renforcement des idées nationales.

Les Etats-Unis, qui n'ont cependant pas de voisins pour les menacer, deviennent de plus en plus militaires; ils accroissent de jour en jour leur armée et leur flotte de guerre.

Les Chinois eux-mêmes, qui ont été pendant des siècles des antimilitaristes invétérés, devant les résultats pour le Japon de sa politique d'action énergique, sont en train d'organiser une énorme armée. Ils déploient les plus grands efforts dans ce but et le résultat qu'ils commencent déjà à atteindre est de se faire respecter bien davantage par les Européens, qui ne les traitent plus avec la même désinvolture qu'auparavant.

Quant aux Japonais, on sait quel prestige est résulté pour eux de leurs victoires.

Et en Europe, quel est l'état de l'esprit national?

En Europe, l'idée nationale est aussi en croissance. Dans les pays des Balkans, en Autriche et en Hongrie, notamment, les populations les plus diverses réclament leur part d'action politique nationale.

En Allemagne, la situation est tout à fait nette. Le peuple allemand est, dans son immense majorité, convaincu de sa supériorité nationale. Les étudiants allemands ne manquent aucune occasion d'affirmer leur patriotisme. Quant au gouvernement de Berlin, il fait de constants efforts pour accroître sa puissance offensive.

Quelle est la situation militaire comparée de la France et de l'Allemagne?

On constate depuis dix ans un accroissement constant des effectifs de l'armée en Allemagne et une diminution constante des effectifs de l'armée en France. Considérez le graphique ci-contre, il exprime une vérité mathématique et inquiétante.

Quelle est la résultante probable de cette situation?

Si la France ne fait pas un puissant effort de volonté, elle marche vers la guerre, et une guerre désastreuse pour elle, car une défaite ruinerait son industrie dont vivent des millions d'ouvriers. Ce résultat serait la conséquence de l'oubli de l'adage romain. « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » Comme l'a dit le général prussien von der Goltz, un ami de Guillaume II : « Tout peuple qui dans les circonstances actuelles du monde affaiblit son appareil militaire, provoque le danger de la guerre. »

CONCLUSION

Le moment du désarmement n'est point arrivé. Ce n'est point là une question de théorie, mais de fait. La France ne saurait y procéder sans courir les plus grands risques. Il faut donc continuer à supporter vaillamment et avec bonne humeur des charges militaires, qui, en fait, sont moindres qu'on ne le suppose, puisque l'argent qu'elles absorbent n'est, en réalité, que de l'argent qui circule et qui entre pour la presque totalité dans la poche des ouvriers et des paysans.

***

Pour démontrer le danger de l'antimilitarisme, vous nous donnez des arguments pratiques, mais n'y a-t-il pas aussi des arguments relevant du domaine de l'idéal?

Certes, les arguments pratiques que nous venons de développer suffisent à convaincre et ils sont nécessaires à une époque de réalisme comme la nôtre, mais pour les esprits élevés il est d'autres arguments qui suffisent amplement. Il y a surtout le sentiment du devoir qu'un vrai Français a envers son pays, auquel il tient par tant de liens anciens et sacrés.

Tout Français normal et généreux n'a pas besoin de raisons spéciales pour défendre la France, pas plus qu'un fils n'a besoin de raisons pour défendre sa mère.

EN ALGÉRIE

Discours de M. Jonnart aux délégations financières

Alger, 3 juin. — Les délégations financières ont clôturé leur session ce matin.

M. Jonnart, en remerciant le Président des sentiments cordiaux exprimés au nom de l'assemblée, se félicita du concours qu'il a trouvé aux délégations algériennes, pour la réalisation de ses projets; il est heureux de voir que l'assemblée approuve ses initiatives et veut comme lui, poursuivre la marche en avant; l'impôt sur le tabac, voté par les délégations, est l'instrument le plus propre à assurer le développement économique du pays; il permettra de gagner les emprunts nécessaires, sans faire appel d'ici à de longues années à de nouveaux impôts.

BEAU CHOIX d'images pour 1re Communion.
En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*.
4001

Les journaux de Paris de dimanche soir

LA SITUATION FINANCIERE

Le Journal des Débats:

« Il était bon de mettre fin à l'aveuglement ou à l'indifférence de nos parlementaires et des contribuables par trop indolents, en vérité, devant la marée montante des dépenses. A quel genre d'impôt, maintenant, va-t-on avoir recours? Le ministre des Finances, que nous sachions, n'a encore rien laissé percer de ses intentions. Peut-être emploiera-t-il le système d'une augmentation portant sur un grand nombre de taxes pour mieux répartir les charges nouvelles? Il faut attendre un aliment de discussion.

» Nous pensons bien, en tout cas, qu'il ne va pas remettre à la refonte, comme le disait imprudemment ces jours-ci M. Raau, ministre de l'Agriculture, tout notre régime fiscal. Ce sont-là des fantaisies de ministre de l'agriculture. Le ministre des Finances a trop le souci de sa responsabilité assez lourde en ce moment pour ne pas l'aggraver encore.

» Mais nous sommes certains de voir les inventeurs fiscaux faire merveille et en particulier les spécialistes en matière d'impôt sur le revenu. Très probablement, les socialistes et radicaux-socialistes vont présenter leur projet d'impôt progressif sur le revenu, et dès le début de cette législature va être posée cette question délicate. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. La nouvelle Chambre donnera ainsi sa mesure sans attendre. »

LES MONOPOLES INDUSTRIELS

Le *Matin*, M. HARDUIN:

« Il y a quelque chose que les collectivistes ne disent pas et qu'on voudrait bien savoir maintenant qu'ils espèrent faire accepter leurs doctrines.

» Dans leur programme figure la monopolisation des mines et leur exploitation par l'Etat.

» C'est parfait, mais quand l'Etat aura accaparé les mines existantes, qui en découvrira de nouvelles?

» Pas les cochons, bien entendu. Leur mission sociale, nettement définie, est limitée à la recherche des truffes. On ne peut pas leur demander de tout faire.

» Alors par qui seront mises en valeur les richesses du sous-sol?

» Ce ne sera pas par les particuliers. Personne, en effet, ne se soucierait de fouiller à grands frais les profondeurs de la terre pour mettre à jour des gisements de houille ou d'autres minéraux dont l'Etat s'emparerait afin de les exploiter au profit de la collectivité.

» Ce soin incomberait à l'Etat. Ici, il convient de faire remarquer qu'on ne sait jamais ce que donnera une mine avant sa mise en exploitation régulière. Pour une qui paye, c'est-à-dire rémunère plus ou moins largement le capital engagé, il y en a neuf n'occasionnant que des déboires et ne rendant pas l'argent qu'on y a enfoui.

» C'est une loterie. Or, les particuliers ont le droit de jouer à la loterie, parce que leur argent seul est en cause. L'Etat ne pourra en faire autant avec les fonds de la collectivité.

» De sorte que la monopolisation des mines de houille nous amènera à n'avoir plus de charbon quand celles existantes seront épuisées.

» Les truffes, il est vrai, continueront à ne pas manquer, grâce aux cochons dont le collectivisme n'aura pu tuer l'initiative.

» Il y aura compensation, mais une compensation bien insuffisante.»

L'ACCEPTATION DES ASSOCIATIONS CULTUELLES

Le *Temps:*

« Si l'Eglise n'avait plus qu'une faute à commettre, du moins l'aura-t-elle ainsi très heureusement évitée. Après tout, bien qu'il y ait de bonnes raisons pour regretter le Concordat, la loi de séparation, grâce aux amendements libéraux qui y ont été introduits en cours de discussion avec l'assentiment du rapporteur général, M. Aristide Briand, permet au culte catholique de vivre dans des *conditions parfaitement acceptables*. Il fallait tout l'aveuglement des cléricaux forcenés pour préférer à ce régime, qui ne compromet rien d'essentiel et dont les inconvénients ont bien des compensations, une absurde tentative de guerre religieuse qui eût accumulé les ruines et eût valu au catholicisme une impopularité définitive.

» Appuyés sur la volonté du suffrage universel, les radicaux auraient recommencé la lutte sans inquiétude, s'ils y avaient été provoqués, et ils n'auraient reculé devant aucune des mesures draconiennes opposées par la loi aux essais possibles d'insurrection. Les églises auraient été fermées, les biens religieux confisqués, le culte public aurait été interrompu, comme sous la première Révolution, et les dernières élections prouvent que le peuple eût approuvé cette réplique à la révolte cléricale et eût attribué au catholicisme toute la responsabilité de cette pénible situation.

» En se refusant à prêcher la croisade, les évêques ont, en somme, affirmé qu'ils entendaient tenir la religion à l'écart de la mêlée politique. Combien cette décision fut sage, mais combien tardive!

» Les politiciens réactionnaires, qui étaient seuls à souhaiter une solution intransigeante, ont été déçus cette fois, et l'on ne saurait trop louer la prudence avec laquelle l'épiscopat français a éventé le piège. Mais pendant trente-cinq ans, depuis les premiers jours de la République, le malheur de l'Eglise fut d'avoir visiblement partie liée avec la réaction. C'est par l'effet de cette absurde tactique que le catholicisme a partagé toutes les défaites des monarchistes, des boulangistes, des nationalistes, que l'anticléricalisme devint pour les républicains une nécessité de légitime défense, le premier article de la politique républicaine.

» Il est encore temps pour le clergé et pour les catholiques de renoncer à cette tradition néfaste, de séparer leur sort de celui des partis déchus, de donner des gages de paix au gouvernement républicain issu de la volonté nationale. L'acceptation de la loi fera faire un grand pas à la cause de l'apaisement, et si ces intentions pacifiques de l'Eglise sont confirmées par la suite, on peut être assuré que la liberté religieuse sera désormais à l'abri de toute atteinte.»

FAITS DIVERS

FORÇATS EVADES ET REPRIS

Londres, 3 juin. — Cinq forçats français sont arrivés dernièrement à Sydney, sur le navire allemand *Prince-Waldemar*. Ils s'étaient échappés, il y a quinze mois, du pénitencier de la Nouvelle-Calédonie, dans un canot non ponté, qu'ils avaient construit eux-mêmes.

Après bien des péripéties, ils échouèrent sur une île déserte, mais sauvèrent leur canot, et s'ayant séparé, se remirent en route. Une tempête les jeta sur les côtes de la Guinée allemande. Ayant raconté une histoire assez plausible, ils trouvèrent un emploi. Mais le gouverneur ayant découvert leur identité les a fait embarquer sur le *Prince Waldemar*, à destination de Nouméa.

FRATRICIDE

Paris, 3 juin. — Le jeune Léon Bouillé, âgé de dix-huit ans, demeurant 33, rue de la Butte-aux-Cailles, était extrêmement jaloux de son frère et avait juré de le tuer. Il entra ce matin dans sa chambre, le surprit en plein sommeil et le frappa de trois coups de couteau au bras, à la jambe et au ventre, puis s'enfuit laissant sa victime dans un état désespéré. Le blessé a été admis d'urgence à l'hôpital Cochin. Léon Bouillé a été arrêté par des gardiens de la paix et conduit auprès de M. Yendt, commissaire de police.

INCENDIE DU A LA MALVEILLANCE

Un incendie dû à la malveillance a éclaté ce matin vers trois heures, chez M. Cartier, grainetier, 40, avenue de la République. Le feu a été maîtrisé une heure plus tard. Les dégâts sont assez importants. C'est le troisième incendie suspect qui éclate chez des grainetiers depuis quelques jours. Le commissaire de police a ouvert une enquête.

L'ACCIDENT DU CANAL SAINT-MARTIN A PARIS

Paris, 3 juin. — Un grave accident a eu lieu cette nuit vers une heure dans le bassin des Récollets du canal Saint-Martin, où l'on travaille à une réfection du fond. Une excavation profonde de huit mètres se produisit tout à coup et l'eau du bief s'engagea dans le trou. En quelques instants les quais furent inondés et les caves du quai Valmy, du quai Jemmapes et de la rue des Ecluses-Saint-Martin furent menacées. On craignait un affaissement considérable du quai Jemmapes.

Douze bateaux se trouvaient dans le bief; ils ont été fortement secoués par suite de la brusque différence du niveau d'eau. Neuf d'entre eux ont pu être éclusés et dirigés plus loin, mais les trois autres, très lourdement chargés, l'un de houille, l'autre de ciment et le troisième de pierres, avaient déjà touché le lit du canal lorsque les ingénieurs prévenus ont pu donner les ordres nécessaires pour que toutes les écluses soient ouvertes, de façon à pouvoir permettre aux bateaux de flotter.

On s'occupe actuellement de décharger ces bateaux, qui sont considérés comme perdus.

De l'enquête faite ce matin par l'ingénieur et l'inspecteur de la navigation, il résulte que l'accident est dû à la rupture brusque d'un mur formant batardeau à l'intérieur duquel des ouvriers travaillaient à sec. Deux ouvriers se trouvaient encore dans le batardeau au moment de l'accident. Ils ont eu le temps de se sauver et l'on ne signale aucun accident de personne.

L'eau du canal, passant par l'énorme excavation, peut pénétrer dans les caves des quais et les inonder, mais à la longue seulement, et les travaux commencés aussitôt écarteront tout danger de ce côté.

Le quai Jemmapes a été barré aux voitures depuis la rue de la Grange-aux-Belles jusqu'à la rue des Ecluses-Saint-Martin, de crainte d'un affaissement subit du sol.

UN TAMPONNEMENT

On télégraphie de Loudes (Haute-Loire), qu'un tamponnement s'est produit sur la ligne du Puy à Langeac, en gare de Fix. Une locomotive de renfort a heurté le fourgon d'un train de voyageurs dont quelques-uns furent blessés. Un soldat de l'intendance a eu la langue coupée. Les dégâts matériels sont importants.

DEUX JEUNES FILLES TAMPONNEES PAR UN TRAIN

Saint-Laurent, 3 juin. — Un accident est arrivé hier soir en gare de Meysse. Deux jeunes filles, âgées l'une de 19 ans, l'autre de 12 ans, étrangères à la localité, sont descendues du train de voyageurs qui arrive à 4 h. 42, venant du Teil et se dirigeant sur Lyon.

Les jeunes filles se trouvant sur le trottoir opposé à la sortie, ont voulu traverser la voie avant le départ du train, au moment où une machine de service, que le train leur cachait, arrivait.

Elles ont été tamponnées. L'aînée a été complètement broyée. Quant à la plus jeune, ses blessures sont si graves que les médecins désespèrent de la sauver.

LE TITRAGE DES FILS DE LAINE PEIGNÉE

On sait les efforts qui ont été tentés, ces dernières années, en vue d'arriver à uniformiser le titrage, ou si l'on veut le *numérotage* des fils de laine peignée, en le basant sur le système métrique.

La question valait bien qu'on la prît en très sérieuse considération, à cause des écarts sensibles qui existent entre les systèmes de titrage adoptés sur les différentes places d'industrie lainière; ainsi on prend pour base du numéro : à Roubaix-Tourcoing, 714 mètres à la livre de 500 grammes; à Fourmies, 710 mètres; en Angleterre, 512 mètres à la livre anglaise de 453 grammes.

Des Congrès internationaux ont eu pour but l'uniformisation du titrage métrique, mais jusqu'ici le problème n'a pas été résolu. Il faut donc prendre son parti de la situation présente et tâcher de se reconnaître dans cet enchevêtrement de numéros divers des fils de laine.

Nous pouvons offrir aujourd'hui à nos lecteurs le fil d'Ariane capable de les guider dans ce dédale.

L'imprimerie du *Journal de Roubaix* vient d'éditer une très jolie petite plaquette renfermant les « tableaux comparatifs des divers numérotages employés pour le titrage des fils de laine peignée ». Ces tableaux sont fort ingénieusement divisés en : Tableau A : comparaison entre les numéros adoptés par Roubaix-Tourcoing, et les numéros de Fourmies, les numéros anglais et les numéros métriques; tableau B : comparaison entre le numérotage métrique ou international et les numéros de Roubaix-Tourcoing et les numéros anglais; tableau C : comparaison entre le numérotage anglais et le numérotage métrique et celui de Roubaix-Tourcoing.

Cette plaquette, d'un format commode, est un baromètre très clair et très facile à consulter qui rendra de très appréciables services aux directeurs et contremaîtres de filatures, aux chefs de fabrication, aux fabricants, aux négociants en laines filées, à tous ceux enfin, qui s'occupent de laines sous une forme quelconque.

L'ouvrage est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, pour le prix de 1 fr. 25 l'exemplaire.

LE DRAME DE PÉRENCHIES

L'autopsie. — Les funérailles de la victime. — Les visites. — L'impression dans la commune. — Les mobiles du crime.

Nous nous sommes de nouveau rendu à Pérenchies dimanche et voici ce que nous avons pu recueillir :

L'autopsie du corps de la victime aura lieu lundi matin à huit heures et demie, dans une salle de l'école primaire. Après l'autopsie le corps sera transporté à Don-Sainghin pour y être inhumé.

La cérémonie des funérailles aura lieu mardi à 9 heures en l'église de Don. C'est sur la demande de la tante et marraine de Mlle Tourbier que son cadavre sera transporté à Don. L'infortunée victime y a été élevée par les soins de cette tante, ancienne institutrice.

M. Tourbier vient veiller sa fille

Samedi dans la soirée M. Tourbier père, est arrivé à Pérenchies. Immédiatement conduit auprès du corps de sa fille, il a voulu passer la nuit à la veiller et ne s'est retiré que dimanche matin. Dans la matinée les frères et sœurs de Mlle Tourbier sont arrivés à leur tour et des scènes déchirantes se sont produites. Le désespoir de cette famille est navrant.

Plus de 2000 personnes ont défilé dimanche devant la dépouille mortelle.

Les enfants du meurtrier ont été recueillis par M. Brunel, garde-champêtre. Quant à sa femme, Mme Poix, elle est allée provisoirement habiter chez la femme de service de l'école communale.

Ce qu'on dit

Dans la commune, où le meurtrier n'est pas très connu, non plus d'ailleurs que la victime, les commentaires vont leur train.

Beaucoup refusent de croire à un drame de la folie. Certains prétendent que le meurtrier, d'un tempérament très exalté, aurait été poussé à commettre ce crime par la passion qu'il éprouvait pour sa victime et par le violent dépit qu'il avait conçu de s'en voir constamment rebuté.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvaille.* — M. Bazier, boulevard de Beaurepaire, 330, a déposé au premier arrondissement un portefeuille contenant des cartes et un billet de la Loterie de la Presse, trouvés, rue du Chemin-de-Fer.

—— *La Roubaisienne* prendra la *Société mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français*, aujourd'hui, lundi, à une heure, pour assister à la fête fédérale de Tourcoing.

DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Mlles Dubois, employée à Lille-Central (1.200 fr.), est nommée employée à Bordeaux-Aquitaine; Losin, postulante, est nommée employée à Lille-Central; Brichet, employée à Lille-Central (1.100 fr.), est nommée employée à Reims principal; Gorrand, postulante, est nommée employée à Lille-Central; Rousson, postulante, est nommée employée à Valenciennes; Lilleyre, postulante, est nommée employée à Valenciennes; Lyonnax, postulante, est nommée employée, à Douai; Frobert, employée à Fourmies (1.100 fr.), est nommée employée à Givors.

LA PUBLICITE

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité; je n'en ai pas besoin. *A bon vin, point d'enseigne.* »

Quelle erreur! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *du beau, du bon et pas cher*, si vous ne le dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde!
94775d

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LES FÊTES DE TOURCOING

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Légion d'honneur

Paris, 3 juin. — Voici la liste des distinctions honorifiques accordées à des militaires, que le président de la République remettra demain à Tourcoing :

Sont nommés officier de la Légion d'honneur : MM. Szawas, major au 82e d'infanterie; Tocanne, lieutenant-colonel au 127e d'infanterie; de Bonnières de Wiorre, lieutenant-colonel au 21e dragons; de Fontages, colonel au 19e chasseurs; Hanoteau, lieutenant-colonel du génie.

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur : Les capitaines Coussinaud de Tourdonnet, au 33e d'infanterie; Gardos, au 73e; Varret, au 145e; Bigot, au 16e bataillon de chasseurs; Piole, du 19e chasseurs; Lenys, de la 1re légion de gendarmerie; Varasse, du 2e d'artillerie; Mahieu, du 27e d'artillerie; le lieutenant Lexa, de la 1re légion; les officiers d'administration de 1re classe Cortos et Picard, de l'artillerie; Salomé, du génie; Rodary, de l'intendance; Cartogiani, du service de santé, médecin major de 1re classe; Renard, du 73e d'infanterie.

Le chef de bataillon Delerue, du 23e territorial; le capitaine Duvillier, du groupe territorial de 2e bataillon d'artillerie; le capitaine Plom, du groupe territorial du 27e d'artillerie.

La *médaille militaire* est conférée à MM. Lucé, adjudant au 1er d'infanterie; Quenoy, sergent-major au 33e; Pénichot, sergent-major au 43e; Giret, sergent au 84e; Bothy, sergent au 145e; Cochet, maréchal-des-logis au 4e cuirassiers; Vandenbensk, brigadier au 19e cuirassiers; Bourdrel, maréchal-des-logis-chef à la 1re légion de gendarmerie; Thouvenin, maréchal-des-logis à la 1re légion; Mabilotte, brigadier à la 1re légion; Cornette, adjudant au 1er escadron du train; Colteau, portier-consigne du génie; Bailly et Lecère, sergents de la 1re section des commis ouvriers; Morel, adjudant au 1er territorial d'infanterie, Dominois, soldat au 1er territorial; Anselin, adjudant de réserve au 15e d'artillerie; Nivesse, maréchal-des-logis des canonniers sédentaires de Lille; Cornette, adjudant au 27e d'artillerie; Multedo, adjudant au 1er escadron du train.

Officiers de l'Instruction publique et Officiers d'Académie

Paris, 3 juin. — Voici la liste des distinctions que remettra M. Fallières aux membres des sociétés de gymnastique :

FRANÇAIS

Rosettes d'officiers de l'instruction publique

MM. Alléon, d'Annonay; Bénabert, de Bordeaux, Bouffier, de Marseille, Braun, de Royan; Delannoy, de Tourcoing; Griette, de Paris, Laporte, de Toulouse; Molleron, de Grevelle; docteur Seuvre, de Reims.

Palmes académiques

MM. Badie, de Mustapha; Belotte, de Crespin (Nord); Carpentier, d'Abbeville; Cupillard, de Besançon; Fabrice, de Nancy; de Fairot, de Rive-de-Gier; Grégoire, de Saint-Diziac; Hannequin, de Brives; Jamain, de Laval; Juzans, du Bouscat (Gironde); Lachal, d'Amplepuis (Rhône); Lesabre, de Lyon; Lecas-Leclerc, de Rouen, Manaut, de Mouvaux (Nord); Maréchal, de Fives-Lille; Marescaux, de Tourcoing.

Mécaignor, de La Rochelle, Moreau, du Pornic (Loire-Inférieure), Nebout, d'Angoulême, Perrin, major au 74e d'infanterie, à Rouen, Piat, de Tourcoing, Privat, de Périgueux, Salomon, de Jarnac, Saugnac, de Bordeaux, Thélinge, de Versailles, Valantin, commandant en second de l'école de Saint-Maixent, Verchaem, de Caudry, Canette, de Watterberg, Debeurne, de Wattrelos, Gallix, de Tourcoing.

Des citations au Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre, sont accordées à plusieurs délégués ou membres des sociétés qui sont parmi les titulaires.

M. Lanes, de Bordeaux, secrétaire de M. Cazalet, Dominique, d'Alger.

ETRANGERS

Rosettes d'officiers de l'instruction publique

M. Mignat, président d'honneur de la Fédération belge, Fosseprey, inspecteur de gymnastique des écoles de Bruxelles, Hartmann, de Lausannes, Terralasco, de Genève, Van Aken, de Rotterdam.

Palmes académiques

MM. Novegued, de Gênes; Patternotte, de Mons; Schaurer, délégué de la Fédération de Bohême.

Officiers du Nicham Iftikar

MM. Thieffry, président de la Jeunesse du Blanc-Seau; Deflaudie, membre du Comité de l'Union fédérale.

Chevaliers du Nicham Iftikar

M. Bauer, président des sociétés luxembourgeoises.

AU CONGRÈS
de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen »

Les vœux

Paris, 3 juin. — Dans sa réunion d'aujourd'hui, le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, présidé par M. de Pressensé, a émis les vœux que la peine de mort et les lois émis sur les menées anarchistes soient abolies.

Le Congrès a déclaré que le droit au syndicat devait être accordé à tous les fonctionnaires sans distinction et a voté par 75 voix contre 64 le droit de grève pour les fonctionnaires.

Le Congrès a ensuite adopté un vœu blâmant l'attitude du ministre de la marine qui repoussa le vœu du gouvernement anglais tendant à limiter, à l'état actuel le total des dépenses consacrées par les puissances européennes à l'entretien de leurs forces militaires et maritimes.

Enfin le Congrès a adopté un vœu demandant l'abrogation de la loi Falloux et l'établissement de l'enseignement gratuit à tous les degrés.

L'ATTENTAT DE MADRID

L'assassin reconnu dans une auberge. — Morales tue le garde-champêtre qui vient l'arrêter et se suicide.

Madrid, 3 juin. — D'après de nouveaux renseignements, voici exactement comment le drame se déroula :

Mateo Morales arriva après-midi à Torrejone et ayant erré dans le village, entra dans une auberge fréquentée par des muletiers.

Vêtu comme un ouvrier mécanicien, avec une blouse bleue et des espadrilles, il passa d'abord inaperçu. Mais en le voyant garder une attitude morne, le patron et les clients furent intrigués. En lui portant du vin l'aubergiste remarqua qu'il avait des brûlures aux mains et comme il avait vu la photographie de l'auteur de l'attentat, il crut alors le reconnaître.

Un consommateur alla prévenir le garde-champêtre commé Fructuso Vega. Celui-ci se rendit aussitôt à l'auberge et demanda à Morales ses papiers. L'anarchiste répondit tranquillement qu'il les avait perdus et offrit d'aller au bourg télégraphier à Madrid.

— Je vous accompagne, dit le garde.

Peu après deux détonations retentirent. Les gens se précipitèrent et trouvèrent les deux cadavres étendus sur la chaussée.

Le garde avait la tête fracassée. La balle était entrée dans l'œil droit.

Morales avait la poitrine traversée. Il tenait encore son revolver chargé de sept coups, dont deux cartouches vides. Sur lui on trouva 150 pesetas en billets et 17 en argent ou monnaie de cuivre et une montre en acier.

Le cadavre de Morales reconnu

Madrid, 3 juin. — Le gouverneur civil de Madrid a expédié sur les lieux le chef de la police Harole, accompagné du propriétaire de la maison où Morales jeta la bombe. Le propriétaire a reconnu le cadavre.

Le cadavre du garde-champêtre a été transporté à son domicile, celui de Morales à Madrid. L'anarchiste porte trois cicatrices, une sous l'œil gauche, les deux autres sur les doigts de la main droite. On a trouvé dans ses poches un récépissé du chemin de fer de Portugal relatif à un paquet dont on ignore le contenu.

Le cadavre est déposé dans la salle de chirurgie de l'Hôpital de Bon Secours. Le ministre de l'intérieur a ordonné son exposition publique.

La répression de l'anarchisme

New-York, 3 juin. — Le bruit court que le gouvernement a l'intention de proposer aux gouvernements européens l'adoption de mesures internationales contre les anarchistes.

AU CONGO

Une convention entre l'Etat indépendant et le Saint-Siège

Bruxelles, 3 juin. — Suivant le « Patriote », en vertu d'une convention passée entre l'Etat indépendant du Congo et le Saint-Siège, chaque établissement religieux du Congo recevra en pleine propriété et à perpétuité 50 hectares de terre. Les missionnaires se chargent de donner l'instruction et de fonder des écoles d'agriculture et d'arts et métiers.

EN RUSSIE

L'abolition de la peine de mort

Saint-Pétersbourg, 3 juin. — Le journal «Reitch» annonce que le Cabinet, sur l'initiative du ministre de la Justice s'est prononcé pour l'abolition de la peine de mort.

AU CONSEIL NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

Paris, 3 juin. — Le Conseil national du Parti socialiste a entendu les comptes-rendus des délégués des Fédérations sur les dernières élections.

Il a discuté la tactique du parti et renvoyé à une Commission composée des citoyens Guesde, Jaurès, Messier, Lafargue, Gabriel Bertrand et Trollet le soin de rédiger une déclaration de principes.

UN DISCOURS DE M. BERTEAUX

Paris, 3 juin. — Au banquet de la Fédération radicalo-socialiste de Seine-et-Oise, M. Berteaux, ancien ministre de la Guerre, a prononcé un discours. Il a dit notamment que « tous les républicains ont compris que le vrai patriotisme n'était pas du côté des officiers qui, à la veille du danger, quittèrent bruyamment l'armée et ne virent dans la publication des fiches et les protestations contre les inventaires, que des moyens de s'emparer de mandats politiques. »

LA QUESTION CRÉTOISE

Londres, 3 juin. — Suivant l' « Observer », le règlement de la question crétoise pourrait, à la suite de la visite du roi Edouard en Grèce, être opéré ainsi : Les soldats grecs remplaceraient les troupes internationales. La baie de la Sude serait cédée à l'Angleterre et le prince Georges, ayant abandonné ses fonctions, serait gouverneur de Chypre.

DERAILLEMENT D'UN TRAMWAY AUX ETATS-UNIS. — 11 TUES, 20 BLESSES

New-York, 3 juin. — Un tramway-trolley rempli d'excursionnistes, a déraillé, dans une courbe à East-Providence. Il y a onze personnes tuées et vingt blessées.

NOUVELLES LOCALES

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira mardi à 7 h. du soir. Voici l'ordre du jour : 1. Compte de gestion du receveur de l'Hospice; 2. Budget additionnel de l'Hospice 1906; 3. Budget primitif de l'Hospice 1907; 4. Budget additionnel communal de 1906; 5. Budget primitif communal de 1907.

WERVICQ. — *Le concert de « La Renaissance ».* — La société chorale *La Renaissance* offrait dimanche un grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires et leurs familles.

Le concert, très réussi, a été donné à 5 heures 1/2 dans la salle du *Chapitre*, rue de la Cigogne. L'assistance nombreuse et choisie n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes qui se sont produits et qui tous se sont réellement surpassés.

Nous devons particulièrement citer : Mlle Gustave Detiège, ténor; MM. Pierre Robayes et François Detiège, saxophonistes de l'*Union Musicale* de Comines (Belgique) et M. Louis Pilate, chanteur de genre.

Le concert s'est terminé vers huit heures et le public s'est retiré véritablement enchanté.